

Facilitation des échanges

Le CNCC fait le point

Une séance de travail s'est déroulée au Centre de vie CNCC de Ngoulentang

Le mercredi, 02 août 2023, le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), Monsieur Auguste MBAPPE PENDA a conduit une forte délégation du CNCC au Centre de vie CNCC de Ngoulentang situé à Mengang dans le département du Nyong et Mfoumou. Cette visite qui tenait aussi lieu de séance de travail, s'est poursuivie à la préfecture en présence de Monsieur François ETAPA, Préfet du Département du Nyong et Mfoumou. Elle avait pour objectif principal la redynamisation des activités de cette infrastructure destinée à la facilitation des échanges le long du corridor Douala-Ndjamena, Douala-Bangui et Kribi-Ndjamena, Kribi-Bangui.



Descente sur le terrain

En effet, le Centre de vie CNCC de Ngoulentang est une base logistique destinée aux acteurs du commerce transfrontalier pour les marchandises à destination ou en provenance des pays de l'arrière-pays à savoir la République du Tchad et la République Centrafricaine. Ce Centre de vie est construit sur une superficie de 5 hectares et offre aux usagers un cadre de vie et de travail moderne pour la sécurité de leurs marchandises. Il comprend un parking pour 500 camions, un espace d'hébergement, un réfectoire, un espace marchand, une mosquée, un forage, un groupe électrogène, un bloc administratif et des miradors. Ce Centre est opérationnel depuis le 14 octobre 2022.

BESC Maritime

Lancement de la procédure

La procédure est désormais opérationnelle à l'Antenne CNCC du Centre

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a officiellement lancé le 29 août 2023

l'établissement du Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons (BESC) maritime à l'Antenne Régionale CNCC du Centre. Ce lancement s'est fait sous la forme d'un séminaire de formation qui a réuni les acteurs du commerce extérieur basés à Yaoundé. Ce lancement a été suivi de la sensibilisation des opérateurs économiques sous l'encadrement technique de la Sous-directrice des Opérations, Mme Rahimatou BELLO et du Chef d'Antenne CNCC



Les participants

du Centre, Monsieur Philippe Olivier OWONO BOB.

Dans le cadre de ses missions d'assistance aux chargeurs, le CNCC a ainsi pensé faciliter la procédure pour ceux des opérateurs économiques exerçant dans la région du Centre et ses environs. Ainsi, à partir du 05 septembre 2023, tous les chargeurs basés dans la Région du Centre auront la possibilité d'établir leurs Bordereaux Électroniques de Suivi des Cargaisons et recevoir de l'assistance pour tout autre service y relatif.

La Lettre du Chargeur

Une publication du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Siège : Centre des Affaires Maritimes, Bonanjo, Douala.

B.P. 1588, Douala.

Tél. : (237) 233 43 67 67 / 233 43 67 69, Fax : 233 43 70 17.

Email : info@cncc.cm, Website : www.cncc.cm.

Directeur de publication : Auguste MBAPPE PENDA.

Redacteur en Chef : Théodore Roger DIPPAH KAYESSE.

Ont collaboré à cette édition : Christopher AGWAGWA, Luc NDOB, Stella NKAMA, Randolph NJUME, Junior OKOUMAMA, Fabien II AMOUGOU, Jean Marcel HELL, Vanessa MELLA KAMDEM.

Impression : Harmony Poly Business.

Bureau de Paris - France

3, Rue du Quatre-septembre, 75002, Paris

Tél : +33 (0)142617924/+33 (0)183879629

representation@cncc.cm

Antenne régionale du Sud - Kribi

Tél. : (237) 222 46 16 37

antennesud@cncc.cm

Antenne régionale du Sud-Ouest - Limbé

Tél. : (237) 233 33 21 36 / 233 33 21 38

swregionaloffice@cncc.cm

Antenne Régionale du Centre - Yaoundé

Tél. : 237 222 220 283, 222 220 284 222 220 285

antennecentre@cncc.cm

Antenne Régionale de l'Extrême Nord - Kousséri

Tél. : 696 12 99 13

antenneextremenord@cncc.cm





ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



Système de Management de la Qualité certifié ISO version 2015 par Bureau Veritas pour la délivrance du Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons importées et exportées par voie maritime.

FACILITATION DES ÉCHANGES

LE CENTRE DE VIE ET L'ANTENNE RÉGIONALE CNCC OPERATIONNELS À KOUSSERI

Chers chargeurs,

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) ouvrira officiellement le mercredi 27 septembre 2023, ses nouvelles infrastructures de facilitation des échanges à savoir, son Antenne Régionale pour l'Extrême-Nord et son Centre de vie à Kousséri. Situées et à 500 m de Ndjaména, ces deux réalisations seront destinées aux acteurs du commerce transfrontalier pour les marchandises à destination ou en provenance de la République du Tchad, pays sans Littoral.

Le CNCC a récemment abrité une importante séance de travail présidée par le Ministre du Commerce, Monsieur Luc Magloire MBARGA ATANGANA. Cette rencontre à laquelle ont pris part les acteurs du commerce international, a essentiellement porté sur la disponibilité du riz sur le marché local et dans les entrepôts en vue de lutter contre d'éventuelles pénuries.

En vue de mieux promouvoir le commerce international, le CNCC a organisé à Yaoundé au profit des opérateurs économiques une formation sur l'établissement du BESC maritime à l'Antenne régionale CNCC du Centre. Au cours de la même période, le sous-comité AD-HOC chargé de la mise en œuvre de l'initiative sur le commerce guidé de la ZLECAf que préside le CNCC a organisé à Douala une autre formation sur les procédures import/export dans le cadre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

Pour terminer, l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA) dont le siège est au Cameroun a officiellement installé dans ses fonctions son tout nouveau Secrétaire Général récemment élu à Dakar au cours de l'Assemblée Générale de l'Union.

Excellente lecture !

Auguste MBAPPE PENDA
Directeur Général - CNCC



- **Concertation : le Ministre du Commerce préside une séance de travail au CNCC**
- **UCCA : le nouveau Secrétaire Général prend fonction**
- **ZLECAf : renforcement des capacités des PME**
- **Facilitation des échanges : Visite du Centre de vie CNCC de Ngoulentang ;**
- **BESC Maritime : la procédure est désormais opérationnelle à l'Antenne régionale CNCC du Centre.**

Commerce transfrontalier

De nouvelles infrastructures de facilitation

Le CNCC ouvre un Centre de vie et une Antenne Régionale à l'Extrême-Nord

En 2010 le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance dans l'ensemble du territoire national un vaste programme de construction des infrastructures de facilitation dans les zones frontalières du pays qui connaissent un important flux d'échanges de marchandises. Il s'agit à cet effet, des Centres de vie CNCC et des Antennes régionales. Ce programme vise ainsi à promouvoir le commerce transfrontalier entre le Cameroun et les pays voisins y compris ceux sans littoral, notamment, la République du Tchad et la République Centrafricaine. Avec l'ouverture officielle le 27 septembre 2023 de l'Antenne régionale et du Centre de vie CNCC de l'Extrême-Nord à Kousseri, le CNCC sera désormais présent dans huit (08) des dix (10) régions du Cameroun.



L'Antenne CNCC de Kousseri

Centre de vie CNCC de Kousseri
A ce jour, le CNCC compte à son actif, deux Centres de vie, à la Dibamba à Douala (Région du Littoral) opérationnel depuis 2019, à Ngoulentang (Région du Centre) fonctionnel aux camionneurs en 2022. A ne pas oublier les Centres de vie CNCC de Garoua-Boulai (Région de l'Est), de Kribi (Région du Sud) et de Ngaoundéré (Région de l'Adamaoua) en chantier. Le Centre de vie CNCC de Kousseri qui est la troisième réalisation du CNCC, est construit sur une superficie de 5 hectares. Ce Centre dont les

travaux ont démarré le 13 février 2018 comprend entre autres, un bloc administratif, un parking d'une capacité de 200 camions, quarante chambres modernes, un réfectoire de 60 places, un Centre de santé, un espace pour la prière et un atelier d'entretien de camions. Il est alimenté en eau potable et électricité. Sa sécurité est assurée par un service de gardiennage. Plus qu'un cadre de travail et de repos, le Centre de vie CNCC de Kousseri devra contribuer à la promotion du corridor Douala/Kribi-N'djaména, à la lutte contre les stationnements anarchiques, à la sécurisation des personnes et des marchandises, à la création d'un cadre propice pour l'offre et la demande.

Antenne Régionale CNCC de l'Extrême-Nord

Quant aux Antennes Régionales CNCC, trois (03) sont ouvertes aux opérateurs économiques à Kribi (Région du Sud) depuis 2015, à Limbé (Région du Sud-Ouest) en 2015 et à Yaoundé (Région du Centre) en 2021. A l'instar des autres Antennes Régionales CNCC, celle de Kousseri qui sera inaugurée regroupera les différents services du CNCC. Elle aura pour missions de rapprocher le CNCC des administrations publiques, d'encadrer les opérateurs économiques dans leurs activités au niveau de la région et de promouvoir le commerce extérieur à travers la facilitation des procédures des échanges.

Concertation

Le riz au menu des échanges

Le CNCC a abrité les échanges sous la présidence du Ministre du Commerce

Le Ministre du Commerce, Monsieur Luc Magloire MBARGA ATANGANA a présidé le 11 août 2023 une séance de travail au Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) en présence du Gouverneur de la Région du Littoral, Monsieur Samuel Dieudonné IVAHA DIBOUA et du Directeur Général du CNCC, Monsieur Auguste MBAPPE PENDA. Cette assise s'est tenue en présence de nombreux acteurs du commerce extérieur, notamment les importateurs du riz.



Le présidium

La séance de travail avait pour principal objectif de s'enquérir des quantités de riz disponibles dans les entrepôts ainsi que des approvisionnements en cours, afin d'éviter une éventuelle pénurie sur le territoire national. Au terme des échanges, les participants ont levé tout doute sur une éventuelle pénurie au regard de la quantité du riz encore disponible. Le Ministre du Commerce a appelé à la transparence et à l'esprit citoyen des acteurs impliqués dans ce secteur. La séance de travail s'est achevée par une visite des entrepôts situés à l'intérieur et à l'extérieur de la zone portuaire de Douala.

UCCA

Le nouveau Secrétaire Général prend ses fonctions

La cérémonie d'installation a été présidée par le Gouverneur de la région du Littoral

Le vendredi 11 août 2023, le Secrétaire Général sortant de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA), Monsieur Giscard Lilian OGOULA, a passé le flambeau à Monsieur ABDOURAHAMANE ABBA KAFOUGOU de nationalité nigérienne lors de la cérémonie d'installation officielle à Douala présidée par Monsieur Samuel Dieudonné IVAHA DIBOUA, Gouverneur de la Région du Littoral. Cette cérémonie s'est tenue en présence de Monsieur Abdoulaye DIOP, Président en exercice de l'UCCA par ailleurs Directeur Général du Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC) ainsi que de M. Auguste MBAPPE PENDA, Trésorier statutaire de



Passation de service

l'UCCA par ailleurs Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC).

Monsieur ABDOURAHAMANE ABBA KAFOUGOU, a été élu le 10 mai 2023 à Dakar au Sénégal, lors de la 13ème Assemblée Générale de l'UCCA. Spécialiste en commerce et management des affaires internationales, cet homme de terrain capitalise 22 années d'expérience au sein du Conseil Nigérien des Utilisateurs de Transports Publics (CNUT). Jusqu'à son élection, il occupait les fonctions de Directeur de l'Observatoire des Transports et de la Facilitation au CNUT.

ZLECAf

Donner des outils

Un séminaire de formation a été organisé à Douala au profit des PME

Le Sous-comité AD-HOC chargé de la mise en œuvre de l'initiative sur le commerce guidé de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf) dont la présidence est assurée par M. Auguste MBAPPE PENDA, par ailleurs Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), a organisé un séminaire du 30 au 31 août 2023 dans la salle de formation du CNCC.

Ce séminaire avait pour objectifs de donner des outils aux participants afin de leur permettre de mieux comprendre le cadre juridique et l'état des lieux de la ZLECAf, de comprendre les mécanismes de libéralisation des tarifs douaniers et les opportunités commerciales y afférent et enfin, de mettre à la disposition des entreprises les informations nécessaires à la décision d'éligibilité de leurs produits au marché de la ZLECAf.



De nombreuses PME formées

Pendant deux jours, le séminaire de formation fut animé par plusieurs experts parmi lesquels M. Parfait EPPOH, négociateur en Chef et Coordonnateur du Secrétariat Technique du Comité National de la ZLECAf, M. Engelbert OLOMO ATEKE, Chef de Cellule de la Politique Économique au MINEPAT et Négociateur en Chef Adjoint de la ZLECAf pour le Cameroun, M. CHAM Étienne BAMA, Coordonnateur du Secrétariat Technique du sous-comité AD-HOC chargé de faciliter l'initiative sur le commerce guidé au Cameroun; Mme Gisèle Rolande MVOTO, Chef de Cellule des Études, des Projets et de la Veille Stratégique à l'ANOR, par ailleurs, Point focal National Barrières Non Tarifaires pour la ZLECAf, et enfin, Mme Hermine MBARGA AZAMBOU, Expert en politique commerciale et Présidente exécutive ACODAF.